



RAPPORT D'ACTIVITES 2023



Table des matières

Introduction

- Edito — 3
- 2023 - Rétrospective — 4
- 2024 - Nos chantiers — 5
- Témoignages — 6
- L'accompagnement par Mentor-Escale — 7

I Suivi individuel à l'autonomie 9

- A) Suivi social intensif — 10
- B) Témoignages sur le suivi individuel — 14
- C) Le projet «Tremplin» — 18
- D) Préoccupations des jeunes — 24
- E) Parrainage — 28

II Permanence sociale 31

- A) Permanence sociale — 32
- B) Accompagnement social - 36

III L'axe collectif 39

- A) Introduction — 40
- B) Nos hypothèses — 41
- C) Coup d'oeil sur le collectif en 2023 — 42

V Financements 47

- A) Financements publics — 48
- B) Partenariats avec le secteur privé — 49
- C) Dons privés — 49

VI Equipe 51

Chers ami-e-s et partenaires de Mentor-Escale,

Nous sommes confrontés à un défi majeur qui met à l'épreuve notre mission et notre engagement envers les jeunes exilés : la persistance de la difficulté, pour ceux que nous guidons vers l'autonomie, à trouver un logement décent à un prix abordable.

Depuis notre création, Mentor-Escale s'est consacrée à aider les jeunes exilés, à Bruxelles et à Namur, à s'intégrer dans leur nouvelle société et à réaliser leur plein potentiel. Nous savons que l'accès à un logement autonome est un élément essentiel d'une intégration sociale réussie.

Cependant, à Bruxelles en particulier, le marché immobilier est d'une compétitivité telle que les loyers sont souvent hors de portée pour les jeunes exilés, qui sont également confrontés à une discrimination de facto de la part des bailleurs potentiels. Ces jeunes, nombreux à être vulnérables en raison de l'absence de réseau de soutien familial, se retrouvent contraints de s'installer loin des centres urbains où aucune

aide spécialisée n'est disponible, ou pire encore, à occuper des logements insalubres.

En tant qu'organisation dédiée à leur bien-être, nous ne pouvons rester indifférents à cette situation critique. Nous exhortons les pouvoirs publics à mettre en œuvre des politiques inclusives en matière de logement et d'aide sociale, afin que chaque jeune puisse bénéficier d'un environnement sain et sécurisé.

En attendant, nous continuons résolument à nous engager à côté des jeunes exilés non accompagnés. Je tiens à remercier chaleureusement toute l'équipe de Mentor-Escale, qui, avec détermination et professionnalisme, soutient les jeunes dans des situations parfois difficiles. Je remercie aussi tous nos partenaires, qu'ils soient privés ou publics, qui nous soutiennent sans relâche depuis près de 30 ans.

François Casier
Président de Mentor-Escale ASBL



2023 : Rétrospective

25 ans d'Étutu

En juin 2023, nous avons fêté avec notre collègue Étutu ses 25 ans d'aventure professionnelle chez Mentor-Escale. Merci à elle pour son engagement auprès des jeunes depuis toutes ces années.

Le logement

La crise du logement que connaissent les grandes villes, dont Bruxelles, a un impact indéniable sur les jeunes que nous accueillons. Cela résulte du manque criant de logements à prix modérés, mais aussi des très nombreuses discriminations dont les jeunes que nous accompagnons sont victimes. Nous avons mené une réflexion ciblée sur cette problématique.

Réflexion sur notre public cible

Notre public cible historique que sont les MENA et ex MENA est un public en constante évolution et nous devons sans cesse nous adapter aux besoins et demandes des jeunes, mais aussi du secteur. La crise du logement explique en partie ces changements. Nous observons depuis quelques mois une modification du public cible bruxellois. Nous avons dès lors rencontré de nombreux services afin d'élaborer un diagnostic des besoins et réfléchir à des pistes de travail. Dans ce cadre, nous avons ouvert une piste de travail en 2023 : mettre en place la possibilité d'offrir un accompagnement social aux jeunes qui se présentent à notre permanence sociale avec des situations spécifiques, un sujet/problème plus complexe, ou une vulnérabilité importante. L'objectif est de prendre le temps pour résoudre cette question.

Formation en santé mentale

Nous sommes confrontés à des jeunes vivant des difficultés psychologiques plus ou moins importantes. En tant que travailleurs sociaux, nous nous sentons parfois démunis face à ces problématiques. Nous avons organisé une formation de deux jours pour nos équipes afin d'alimenter notre grille de lecture commune, de renforcer nos compétences, de pouvoir affiner notre accompagnement des jeunes en tenant compte de cette partie de leur vécu.

2024 : Nos chantiers

Le logement

Suite à notre travail de réflexion et après avoir rencontré de nombreux services du secteur, notre constat est que la crise du logement nous dépasse. Elle touche toutes les classes plus fragilisées de la société. Tous les services sont aux prises avec la détresse des usagers par rapport au mal/non logement. La réponse ne pourra pas être individuelle mais demande des interpellations collectives. A notre échelle, nous avons réfléchi à des outils de communication pour faire connaître le besoin criant de logements et toucher de nouveaux propriétaires (vidéo, flyers, ...) et à une charte de collaboration afin de rassurer ces derniers.

Public cible : suite de la réflexion

Notre réflexion sur notre public cible et notre mission continue son chemin. Nous travaillons sur la proposition de développer notre expertise juridique en droit des étrangers. En janvier 2024, nous avons organisé une formation permettant à chaque travailleur de posséder un socle commun de connaissances en droit des étrangers. Nous allons poursuivre la formation de nos équipes sur des thématiques plus spécifiques telles que le regroupement familial.

Gestion des données

Les différents chiffres présentés dans ce rapport d'activité sont issus de notre base de données stockée sur le logiciel File Maker Pro. Afin d'améliorer cet outil de travail et de communiquer plus finement sur les thématiques des demandes de nos bénéficiaires, nous travaillons à la conception d'un nouvel outil qui devrait être opérationnel d'ici la fin de l'année 2024.

Travail avec le réseau

Grâce à notre expertise dans le travail d'accompagnement des jeunes exilés, nous pouvons nous définir comme un service spécialisé. Mais nous restons également un service généraliste, pouvant répondre à des demandes diverses et qui s'appuie sur un réseau de partenaires spécifiques (les services juridiques, les services de santé, ...). Il est donc essentiel dans notre accompagnement de créer un réseau associatif et institutionnel autour de chacun de nos bénéficiaires, en fonction de leurs demandes et de leurs besoins. Ces réseaux permettent aux jeunes d'avoir les réponses les plus adaptées à leurs demandes, de ne pas être dépendants de nos services, mais aussi de créer des synergies, de favoriser des transitions réussies et de ne pas cloisonner notre travail.

Outil de sensibilisation

Pour favoriser l'inclusion des jeunes exilés dans la société d'accueil, nous mettons en place des actions de sensibilisation s'adressant à divers publics, principalement dans des écoles secondaires. Nous réfléchissons cette année à un nouvel outil d'animation de ces séances de sensibilisation.

Témoignage

C'est quoi Mentor-Escale pour toi ?

« Je ne connais pas de bureau comme Mentor-Escale.

Je connais le bureau Mentor-Escale grâce aux éducateurs de la phase 3. Je viens ici parce que j'ai du mal à comprendre les postes. Je ne comprends pas bien le français. Ici, on m'a bien expliqué. Maintenant, je sais faire un abonnement, une assurance et j'ai appris comment faire d'autres démarches administratives.

Je ne connais pas le pays, je ne connais pas les règles. Je viens ici pour qu'on m'aide. A Mentor-Escale, je viens aussi pour participer aux activités. Je n'ai jamais eu de mauvaise expérience ! On est allés pendant 5 journées à Chevetogne, au bowling, au billard, à la piscine, on a couru ensemble les 20 KM de Bruxelles. Parfois, je viens aussi à Mentor-Escale pour cuisiner. En venant à Mentor-Escale, j'ai appris à connaître des gens.

C'est nickel que Mentor-Escale travaille en équipe, l'aide reste continue. Si un jour mon assistante sociale n'est pas présente, l'autre prend sa place. » A.H.

« C'est mon tuteur qui m'a envoyé à Mentor-Escale quand j'ai déménagé à Bruxelles. Il m'a montré où c'était, il m'a inscrit en prenant rendez-vous pour moi donc je suis venu. J'avais beaucoup de problèmes et je ne comprenais pas comment faire pour les régler, je vous ai expliqué et vous les avez réglés. Ça fait depuis 2021 que je suis là et je continue à venir. Vous tous m'aidez toujours, vous êtes vraiment gentils.

[...]

Je suis vraiment très différent par rapport à avant parce qu'avant, je ne comprenais vraiment pas beaucoup de choses et maintenant, je comprends un peu : la commune, l'agent de quartier... Pour payer des factures, maintenant moi aussi je comprends ce que mon assistante sociale m'a appris. Des choses que tu es obligé de savoir pour vivre : payer le loyer, les factures de gaz et d'électricité... J'ai appris ici et maintenant, c'est facile pour moi de le faire tout seul. Mais j'aime bien venir ici aussi, comme ça je parle avec mon assistante sociale et les autres madames et je respire un peu. Sinon à la maison, je parle avec les murs ! Tout seul, c'est un peu difficile. C'est pour ça que parfois je viens juste pour dire bonjour à mon assistante sociale, pour me poser, boire un thé...

Mon meilleur souvenir, je pense que c'est une activité parce qu'il y a beaucoup d'activités ici. [...] Ce qui était très chouette c'était le kayak du côté de Dinant, c'était vraiment bien. Si on refait cette année, je vais essayer de venir mais avant je ne travaillais pas donc je venais toujours et maintenant j'ai commencé le travail donc c'est un peu difficile de venir. Je me rappelle d'une autre activité, c'était le billard, j'aime bien, je suis fort. Et la cuisine, j'aime bien aussi, on vient manger et on cuisine aussi. Manger c'est une chose mais si tu cuisines, tu prends de l'expérience, mon assistante sociale prend de l'expérience... Tout le monde va apprendre quelque chose de nouveau, ça aussi j'aime bien. » F.R.S.

L'accompagnement par Mentor

Le suivi individuel, collectif et la permanence

L'ASBL Mentor-Escale assure l'accompagnement social indispensable aux jeunes MENA et jeunes exilés. A travers un accompagnement adapté à leurs besoins et à leurs demandes, notre mission est d'aider les jeunes amenés à vivre en logement autonome à se prendre en charge, créer autour d'eux un réseau social de soutien, à développer des projets favorisant leur épanouissement et leur intégration dans leur nouveau milieu de vie.

*Nous avons trois axes de travail :
un suivi individuel à l'autonomie,
une permanence sociale, un
dispositif collectif.*

Le suivi individuel offre un suivi intensif aux MENA et ex-MENA durant les premières années de vie en autonomie. Ce suivi englobe toutes les démarches sociales et administratives nécessaires à l'établissement d'une vie adulte. Une attention particulière est portée aux questions de scolarité et de formation, ainsi qu'à celles relatives au logement. De plus, nos logements « tremplin » permettent de proposer un accompagnement plus rapproché pour des jeunes particulièrement vulnérables. Enfin, le parrainage offre l'occasion à certains jeunes de tisser des relations privilégiées avec des citoyens.

Un accueil de première ligne sans rendez-vous (appelé permanence sociale) permet d'offrir à toute personne qui s'y présente une première analyse de la situation, un soutien dans la résolution de la situation ou une orientation éventuelle. Depuis quelques mois, lorsque nous identifions des situations plus complexes



lors des permanences sociales, nous pouvons proposer aux jeunes de travailler la problématique qu'ils rencontrent sur rendez-vous et avec une personne référente, au bureau ou en dehors de nos bureaux si cela s'avère nécessaire : il s'agit de proposer ce que nous nommons un accompagnement social.

Le dispositif collectif a pour vocation de soutenir les jeunes par le biais d'activités collectives et d'une dynamique de groupe. Il permet à des jeunes d'origines, de cultures, d'âges différents de se rencontrer et d'apprendre à fonctionner ensemble dans la société qui les entoure. Il offre également la possibilité aux participants de faire de nombreuses découvertes et de créer et développer leur propre réseau de soutien. Depuis 2019, nous sommes agréées comme groupement de jeunesse.



I Suivi individuel à l'autonomie

A) Suivi social intensif

En 2023, 105 jeunes ont bénéficié d'un suivi individuel à l'autonomie. Dans le cadre du suivi individuel, nos assistantes sociales et intervenantes sociales des antennes de Namur et Bruxelles ont effectué 2459 entretiens et démarches sociales avec les jeunes.

Types d'entretiens et démarches

- Administratives (administrations communales, impôts, banques et assurances, aide pour effectuer un virement, ...)
- Aide matérielle (alimentaire ou autre)
- Bien-être
- CPAS (aide sociale, ISP, médiation de dette, compétence, évaluations, ...)
- Droit des étrangers (procédures de séjour, regroupement familial, passeport, nationalité belge, ...)
- Emploi / job étudiant (recherche, aide à la rédaction d'un cv, contact avec employeur, etc.)
- Justice (police, aide juridique, huissier, ...)
- Liens familiaux et sociaux
- Logement (recherche, entrée, sortie, logements sociaux, hébergement d'urgence, énergie, prime, etc.)
- Loisirs, culture, sport et vie sociale
- Santé (généraliste, spécialiste, matériel médical, ...)
- Scolarité et formation (détermination de projet, inscription, réunion des parents, soutien scolaire, bourse d'étude, contact enseignant ou éducateur, ...)
- Sécurité sociale (chômage, mutuelle, allocations familiales, ...)
- Vie quotidienne (télécoms, transports en commun, numérique, gestion du logement, gestion budgétaire, ...).

Lorsque les jeunes quittent le réseau d'accueil à la suite de l'obtention d'un titre de séjour et s'installent en autonomie, la quantité des démarches à effectuer est saisissante.

En 2023 encore, nous avons encore pu observer combien la présence d'un référent social est précieuse pour se familiariser avec le nouveau système complexe dans lequel ils évoluent.

Nous travaillons avec les jeunes au sein de nos locaux mais nous sommes également attentifs au fait de pouvoir accompagner les jeunes dans les démarches extérieures (au sein des administrations, à domicile, ...). Cette présence rassure le jeune, favorise la création du lien et permet un accompagnement cohérent et efficient. Au fil du temps, nous veillons à augmenter les zones d'autonomie du jeune. Nous permettons aux jeunes de faire des essais/erreurs en toute sécurité.

Chaque accompagnement varie en fonction du jeune que nous rencontrons. Ses demandes, ses besoins, son âge, son niveau d'autonomie de départ, sa maîtrise de la langue sont autant de facteurs qui vont influencer la forme que va prendre l'accompagnement.

Le travail de tissage de lien est très présent dans notre approche. Pour ces adolescents qui ont, par la force des choses, dû faire preuve d'une grande autonomie sur le trajet migratoire, accepter de se remettre dans une position d'apprenant n'est pas toujours aisé. Tout comme le fait de faire confiance aux adultes. C'est avec beaucoup de patience que les membres de l'équipe créent un lien sécurisant qui va permettre au jeune de déposer ses besoins, d'accepter la main tendue et ainsi de développer de nouvelles compétences.

La durée du suivi individuel est donc extrêmement variable mais nous pouvons tout de même observer que :

- 6 mois sont souvent nécessaires pour déterminer si un jeune est preneur du suivi et s'il accroche à ce que nous pouvons lui proposer ;
- pour une partie des jeunes que nous accompagnons, le cap des 2 ans est souvent celui où une clôture peut être envisagée ;
- enfin, pour certains jeunes plus fragiles, l'accompagnement à l'autonomie nécessite plus de temps et nous adaptons donc la durée du suivi en fonction de leurs besoins.

Parmi les 105 suivis individuels qui ont été effectués à Bruxelles et Namur en 2023, 22 nouveaux suivis ont été ouverts durant l'année.

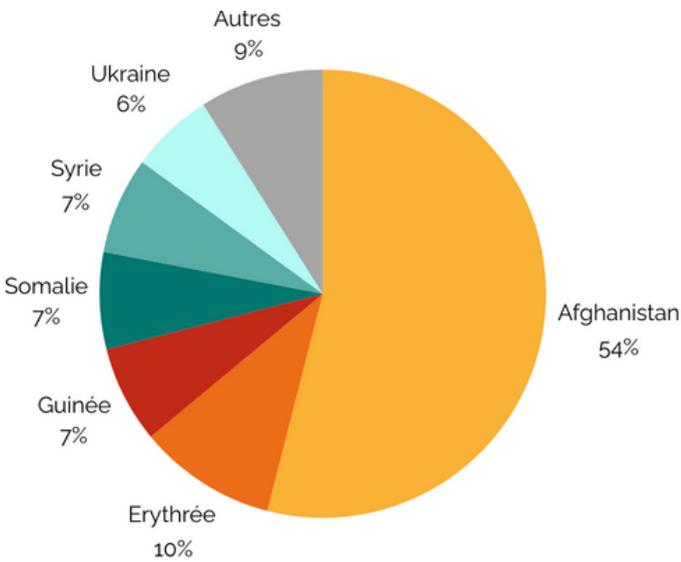
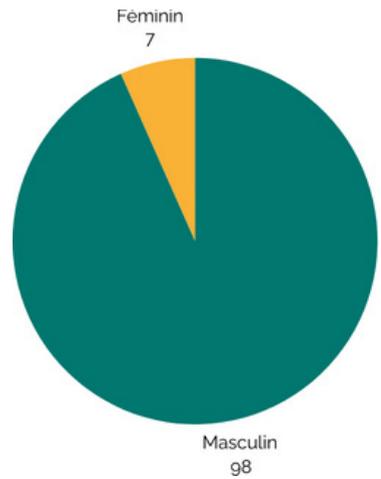
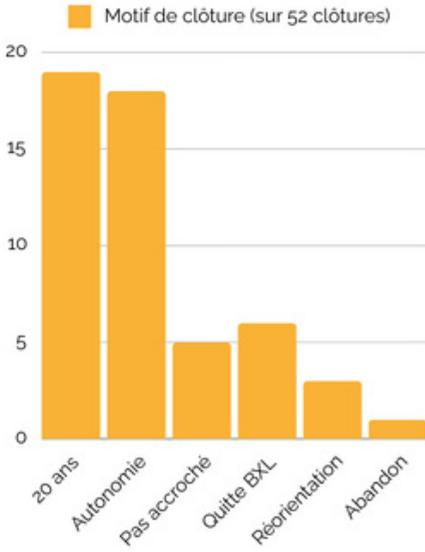
En 2023, 52 suivis ont été clôturés.

La très grande majorité des jeunes suivis est de sexe masculin (93%), ainsi nous avons accompagné 98 garçons et 7 filles.

L'origine de nos bénéficiaires est diverse mais la majorité de notre public provient d'Afghanistan (54% des jeunes). Les autres nationalités les plus représentées sont l'Erythrée (10% des jeunes), la Guinée (7%), la Somalie (7%), la Syrie (7%) et l'Ukraine (6%).

Un peu plus de la moitié des jeunes accompagnés avait 17 ans en début de suivi (50,5% des jeunes). Cela correspond souvent au moment où les MENA sont considérés par les structures d'accueil comme prêts à vivre en autonomie et qu'elles les orientent donc vers nos services. Dans certains cas, la décision d'octroi de séjour tarde à arriver avant la majorité, il nous arrive donc de ne pouvoir commencer le suivi qu'après celle-ci. En 2023, cela a été le cas pour 31.5% des jeunes.

Profil des jeunes



B) Témoignages sur le suivi individuel

Les deux récits qui suivent illustrent des situations de jeunes en suivi individuel, racontées par leurs assistantes sociales référentes.

“ **Farhat** (prénom d'emprunt), adolescent afghan de 17 ans, est arrivé dans notre ASBL en mars 2023 après avoir trouvé un logement à Schaerbeek avec un bail de six mois.

Dès le départ, Farhat s'est présenté comme un jeune garçon nerveux et méfiant.

Au début de notre suivi, nous avons entamé le processus pour obtenir le revenu d'intégration sociale auprès du CPAS de Schaerbeek, mais des complications sont survenues en raison d'un contrat de travail signé par le jeune sans en comprendre les implications. Après de nombreuses démarches et incompréhensions, le contrat de travail a pu être annulé, ce qui a permis à Farhat de bénéficier pleinement de ses droits sociaux.

Cette situation a généré beaucoup de colère chez Farhat qui s'est retrouvé sans ressources pendant plusieurs semaines.

Farhat s'est rapidement montré préoccupé par les démarches de regroupement familial avec sa famille restée en Afghanistan. Nous nous sommes rendus compte que cette réalité prenait toute la place. Il a rapidement cherché activement un emploi pour les soutenir financièrement. Tous ses projets et aspirations tournant alors autour du bien-être de sa famille.

À la suite de différends avec son propriétaire, le bail n'a pu être renouvelé et Farhat a dû quitter son appartement. Comme la plupart des jeunes, il a rencontré des difficultés pour trouver un nouvel appartement à Bruxelles notamment en raison de son statut de jeune sans emploi. Il a alors décidé de partir en Flandres, convaincu

qu'il y trouverait plus facilement un emploi, et s'est installé à Deurne, près d'Anvers. Le CPAS de Deurne a repris le suivi de Farhat.

En raison de la vulnérabilité du jeune, une collaboration étroite, à distance, s'est mise en place entre l'assistante sociale de Mentor-Escale et celle du CPAS. Il s'agissait de transmettre la complexité de la situation de Farhat et les difficultés qu'il rencontre. Ceci afin de faciliter la création du lien avec la nouvelle intervenante et de garantir au jeune un suivi approprié.

Farhat suit désormais des cours de néerlandais de manière intensive dans le but de se former professionnellement, de trouver un emploi et de s'intégrer dans la société.

Petit à petit, Farhat a manifesté une plus grande confiance et ouverture d'esprit. Il s'est montré plus calme et il continue à nous contacter en cas de difficultés.

Malgré les défis persistants, les progrès dans la procédure de regroupement familial sont encourageants.

Même si le temps de suivi a été relativement court, Farhat a pu s'appuyer sur cette nouvelle expérience d'accompagnement pour avancer dans sa situation. En collaboration étroite avec sa tutrice, il a reçu un soutien dans ses démarches administratives et a amélioré son bien-être.

”

Etetu
Assistante sociale



Amir (prénom d'emprunt) a fait appel à notre service et il était demandeur d'un suivi.

Il nous a expliqué que la Belgique lui avait attribué l'âge de 26 ans suite à un test osseux alors qu'en réalité, il n'a que 17 ans. A priori, en se fiant à l'âge que lui avait octroyé la Belgique, Amir n'entraît pas dans nos critères d'accompagnement. Toutefois, nous avons pris le temps de l'écouter et nous avons pu observer que nous avions en face de nous un jeune homme perdu, éparpillé dans ses explications, dépassé et en grande demande. Il souhaitait que son âge réel soit reconnu, entamer des démarches pour un regroupement familial, apprendre à cuisiner, changer d'appartement, changer d'école, avoir une personne qui puisse l'accompagner au quotidien, ...

Il nous semblait évident que ce jeune homme n'avait pas 26 ans et qu'il avait besoin d'aide.

La détermination de l'âge des jeunes via des tests osseux est un sujet problématique et polémique. Dans le cas d'Amir, c'est d'autant plus interpellant qu'il était en mesure de prouver sa date de naissance grâce à sa taskara électronique (document d'identité afghan). Amir nous a soumis des témoignages rédigés par ses professeurs, sa psychologue et des professionnels du centre d'accueil dans lequel il a séjourné faisant part de leurs observations. Ils étaient tous unanimes : Amir est un jeune immature, qui cherche l'attention, qui a un comportement d'adolescent de 17 ans et non celui d'un adulte de 26 ans... Il nous a semblé évident que nous devions ouvrir un suivi individuel pour ce jeune et c'est comme ça que je suis devenue son assistante sociale de référence chez Mentor-Escale.

Ayant travaillé dans un centre d'accueil durant

2 ans, j'ai rencontré beaucoup de jeunes dans la même situation qu'Amir, qui sont contraints de vivre avec un âge qu'ils n'ont pas réellement. Je me retrouvais donc face à des résidents avec des besoins spécifiques d'adolescent qui sont contraints d'adopter un âge plus élevé que le leur. Je vous laisse imaginer l'impact psychologique que cela peut avoir sur ces jeunes... Ils ne peuvent pas être scolarisés, ils doivent quitter la structure MENA pour se rendre vers une structure pour adulte, ils n'auront jamais de tuteur et ils doivent assumer prématurément une vie d'adulte.

Avant d'obtenir son statut et de partir vivre en autonomie, Amir a vécu dans un centre d'accueil où l'équipe a décidé de ne pas prendre en compte le test osseux et de le considérer comme un MENA. Il a donc eu le droit d'aller à l'école et de rester dans la structure MENA. Malgré ce "traitement de faveur", Amir a toujours vécu sa situation comme une injustice. En arrivant chez nous, il me disait :

« Quand je suis arrivé, j'avais beaucoup d'énergie et j'étais heureux. Mais cette année, je n'ai pas d'énergie du tout, je n'étudie pas correctement, je ne vais pas bien à l'école. Je n'étudie pas comme l'année dernière, j'ai trop de choses dans la tête. »

Au début du suivi, Amir était très demandeur et débordant d'énergie. Il avait énormément de souhaits, de besoins, d'attentes, d'envies. Je ne savais pas par où commencer et il a fallu bien identifier ses demandes et les prioriser. J'ai pu constater que, malgré un réseau de personnes déjà bien investies autour de lui (psychologue, éducateurs de son ancien centre d'accueil et

de l'école), il avait avant tout besoin d'une personne de référence sur qui il pouvait compter. J'ai vite compris que ce jeune avait tendance à être dans l'hyper attachement et que j'allais devoir y aller progressivement avec lui, lui apprendre à doser les choses, le sécuriser tout en ne répondant pas trop vite à ses multiples sollicitations.

Une de nos priorités de travail a été de poursuivre les démarches qu'il avait déjà entamées avec un avocat pour faire reconnaître sa minorité par le tribunal. Les enjeux étaient conséquents car si le jeune est déclaré majeur, il n'a pas le droit au regroupement familial avec ses parents. Pour Amir, l'arrivée de sa famille est primordiale. Peu de temps après le début de mon accompagnement, Amir a été convoqué pour une audience au tribunal. L'idée de s'y rendre seul le terrifiait, il n'arrêtait pas de me répéter : « 100% tu viens avec moi, 100% tu viens avec moi ». Je l'ai donc accompagné. En arrivant dans la salle d'audience, il était très impressionné et paniqué de se retrouver devant autant de personnes. Il bégayait, il n'osait pas aller seul donner ses documents, il n'osait pas répondre aux questions et il perdait complètement ses moyens.

Son dossier était muni d'une pièce improbable : via une recherche sur Google Map pour montrer son village à une ancienne éducatrice, Amir a remarqué qu'il apparaissait sur l'écran. On pouvait clairement le voir en train de prendre le thé avec ses amis et constater qu'il avait bien 10 ans au moment de la prise des images et non pas 18 comme le prétendait la Belgique.

Le juge n'a pas hésité longtemps et il a décidé de reconnaître sa vraie date de naissance. C'est la première fois que j'ai pu assister à une

telle reconnaissance.

Cette décision a été un réel soulagement pour Amir. Il a désormais une attitude plus posée, il a les idées plus claires et un poids en moins sur les épaules.

Je me rends compte qu'Amir a plein de compétences. Il a juste besoin d'une personne qui lui montre où sont cachées les clés dont il a besoin pour devenir pleinement acteur de sa vie.

Nous avons depuis lors pu entamer les démarches pour le regroupement familial et il n'a désormais qu'une hâte : que sa famille arrive.

”

Olive
Assistante sociale

C) Le projet «Tremplin»

Pour certains jeunes, la fin du parcours d'accueil est davantage synonyme de stress. En effet, en raison de leur âge, de leur santé physique ou mentale, de leur maîtrise de la langue, ils présentent des fragilités supplémentaires. Nous leur proposons alors d'intégrer un de nos logements autonomes et de bénéficier d'un accompagnement éducatif, social et administratif plus intensif. C'est pour eux que notre projet tremplin existe à Bruxelles.

Ce projet vient compléter le travail effectué dans le cadre du suivi individuel en proposant à des jeunes MENA (16-18 ans), possédant un titre de séjour, un encadrement rapproché dans un logement attribué par un de nos partenaires pendant une période d'un an.

Durant l'année 2023, nous avons entamé un travail de clarification du projet et de ses objectifs. Nous avons en effet observé que la crise du logement a eu un impact sur les demandes de prise en charge. Nous avons vu augmenter les demandes liées davantage à un besoin de logement qu'à un besoin de suivi spécifique. Pour que l'accompagnement proposé garde tout son sens, il est important que le projet corresponde aux besoins des jeunes et que ceux-ci soient demandeurs et preneurs du projet.

Entrée dans le projet

Dans cette optique, nous rencontrons les jeunes intéressés par le projet à deux reprises. Lors du premier RDV, nous prenons le temps de faire connaissance avec le jeune et nous présentons le projet et ce qu'il impliquera dans la durée. Il nous paraît essentiel que le jeune puisse comprendre que ce que nous proposons c'est un accompagnement et un logement. Cette explication du cadre, des étapes et des engagements sert à diminuer le risque de mauvaise orientation. Dans ce même ordre d'idées, nous présentons au jeune les différents accompagnements proposés par Mentor-Escale. Cela permet qu'il se rende compte qu'il peut être accompagné par notre équipe sans rentrer dans un projet d'accompagnement éducatif.

Après cet entretien, chacun, jeune et équipe de Mentor-Escale, réfléchit à l'opportunité de continuer le processus. Il se peut en effet que le jeune ne désire pas rentrer dans le projet ou que l'équipe n'identifie pas des demandes/besoins/vulnérabilités particuliers.

Lorsque nous continuons la procédure, un 2^e rendez-vous est organisé en présence du jeune et des intervenants de Mentor-Escale. Cette rencontre tourne autour d'un questionnaire lié à l'autonomie que nous demandons au jeune de remplir entre les 2 entretiens. Cette rencontre permet de poser les premiers jalons de l'accompagnement, de comprendre quels sont les besoins prioritaires d'accompagnement et d'identifier les premières démarches à effectuer ensemble.

Déroulement de l'accompagnement

Dans ce projet, les jeunes vivent soit en colocation de 2 (non mixte), soit dans un studio. Nous envisageons cet accompagnement comme une succession de plusieurs étapes amenant vers un degré d'autonomie de plus en plus important.

Tous les 3 mois, un bilan est effectué en présence du jeune, de l'assistante sociale, de l'éducateur et de la coordinatrice. Ce moment permet de faire le point sur les différentes sphères de la vie du jeune, d'identifier ses ressources et ses compétences à développer. C'est aussi un moment de triangulation qui permet de prendre du recul sur la situation du jeune et l'accompagnement.

Par exemple, lorsque le jeune arrive, une gestion budgétaire est mise en place. Lors du premier bilan, nous évaluons ensemble la manière dont ce budget est géré par le jeune et réfléchissons avec lui à la manière de faire pour la suite. La gestion peut être maintenue telle quelle ou les quotités versées peuvent être modifiées. Cette possibilité d'évaluer et d'adapter le cadre est essentielle pour avancer dans le développement de nouvelles compétences.

De même, durant le premier trimestre, l'éducateur se rend à domicile 2 fois par semaine. Lors des bilans, nous ajustons ensemble cette fréquence en fonction des besoins et des objectifs.

Ainsi, l'accompagnement se fait au rythme du jeune et le logement est utilisé comme un outil de travail où il peut expérimenter et se familiariser avec la vie en autonomie. Nous veillons à ce que les jeunes alimentent le projet en fonction de leurs objectifs personnels et de leurs capacités.

Dans le projet tremplin le jeune est accompagné par deux intervenants. Dans notre réflexion, nous tenons à ce que ce binôme soit un réel outil dans le travail. Ainsi, mensuellement, nous avons mis en place des rencontres jeunes/intervenants afin de faire circuler la parole sur ce qui se travaille avec l'un ou l'autre et de pouvoir s'appuyer sur ce qui est vécu/déposé dans l'accompagnement global.

Fin de l'accompagnement

Le projet tremplin est par essence transitoire. Si nous prenons le temps de la rencontre, de l'installation du jeune, nous savons tous que cet accompagnement a une fin.

Au maximum 9 mois après l'entrée du jeune, nous l'accompagnons dans la recherche d'un nouveau lieu de vie, plus pérenne cette fois-ci. Nous savons que la convention de transit pourra être prolongée de 6 mois avec l' AIS, mais étant donné la difficulté à trouver un logement dans le marché locatif privé, nous gardons cette marge pour y faire face.

Nous prenons soin de ritualiser la fin de l'accompagnement tremplin. Jeune et intervenants prennent le temps d'un repas pour marquer le passage, se dire aurevoir et souligner les réussites. Nous offrons aussi un cadeau au jeune pour son installation afin de fêter ce nouveau départ.

Ce ne sont que des aurevoirs partiels car dans le cadre de l'ASBL, si le jeune reste vivre à Bruxelles, il pourra encore bénéficier d'un suivi individuel avec son assistante sociale (jusqu'à 20 ans) et/ou de la permanence sociale et des activités communautaires (jusque 26 ans). Comme dans tous les projets de l'ASBL, nous veillons à ce que les jeunes puissent, en fonction de leurs besoins et leur niveau d'autonomie, compter sur Mentor-Escale.

Le tremplin en chiffres

En 2023, 11 jeunes ont bénéficié du projet. Nous collaborons avec plusieurs partenaires :

- La FéBUL (une colocation à Ixelles pour trois jeunes). 2 jeunes ont bénéficié de ce logement en 2023. Ce logement a dû être fermé au printemps 2023 car il ne répondait plus aux critères pour un accueil épanouissant des jeunes.
- L'AIS Logement Pour Tous (trois studios). 4 jeunes ont bénéficié d'un logement en 2023. Au début de l'année, nous n'avions qu'un studio avec Logement pour Tous et nous avons augmenté notre capacité à 3 studios en cours d'année.
- Le CPAS le Forest (deux appartements pouvant accueillir deux jeunes chacun dans la commune de Forest). 2 Filles et 2 garçons ont bénéficié de ces logements en 2023.

Fin 2023, nous avons dès lors une capacité de 7 places.

Sur les 11 jeunes qui ont bénéficié du projet, 9 sont des garçons et 2 des filles.

5 sont originaires d'Afghanistan, 2 de Syrie, 1 d'Erythrée, 1 d'Angola, 1 de Guinée et 1 d'Ukraine.

Il y a eu 270 visites de l'éducateur dans les différents logements tremplins au cours de l'année 2023.

Le suivi tremplin : illustration d'une situation

“ Zaidula (prénom d'emprunt) jeune afghan, est arrivé en Belgique en novembre 2021 et aura dû attendre janvier 2023 pour obtenir un statut de réfugié. Durant cette période, Zaidula a été la cible de maltraitance pour laquelle il a été reconnu victime de la traite des êtres humains.

En juin 2023, nous sommes contactés par sa tutrice pour une prise en charge dans le projet tremplin. Bien que majeur depuis plusieurs mois, la tutrice reste très présente et attentive au bien être de Zaidula.

Lors du premier RDV, nous rencontrons un jeune renfermé qui exprime son désir de pouvoir commencer une nouvelle vie mais qui nous montre aussi des signes de grande vulnérabilité.

Zaidula semble également très seul et ne pas avoir de réseau sur lequel s'appuyer.

Il est accompagné de son ancienne tutrice qui exprime son attachement au jeune et son désir qu'il puisse être pris en charge par notre équipe. Lors de ces premières rencontres, nous ne rentrons pas dans les détails du parcours des jeunes, ça leur appartient de nous en parler plus tard s'ils le désirent. Dans ce cas-ci, nous percevons que le vécu de Zaidula a laissé des traces dans son vécu et qu'il a fortement touché sa tutrice.

C'est dans ce contexte qu'il s'installe dans un des studios du projet tremplin en juillet 2023. Dès les premiers jours de son installation,

Zaidula nous évoque et nous montre un certain malaise. Il se sent mal dans le studio, tourne en rond, se plaint de maux physiques et semble très angoissé. Il a des propos incohérents et des comportements d'auto agressivité. Nous sommes inquiets.

Très vite nous nous demandons comment créer un environnement sécurisant autour de ce jeune, sachant que dans le cadre de ce projet les jeunes vivent en autonomie et qu'en dehors de heures de bureaux, nous ne sommes pas joignables (sauf situations particulières). Il va donc devoir s'appuyer sur ses ressources pour affronter cette nouvelle autonomie tant attendue, mais aussi, nous le découvrons, source de grande angoisse.

Nous prenons également contact avec le référent migration de l'équipe Brustar afin d'échanger sur nos inquiétudes. Nous faisons ici appel au réseau car nous sentons que les difficultés de Zaidula nécessitent plusieurs regards pour pouvoir être entendues dans leurs complexités.

Très vite nous faisons l'hypothèse que passer d'un grand centre collectif plein de vie à un studio silencieux est une expérience éprouvante pour Zaidula. La perte des quelques repères qu'il s'est construits vient chambouler un équilibre précaire.

De nos réflexions découle l'idée que c'est par la création du lien et de la confiance qu'il

faudra d'abord passer. Nous mettons donc en place avec l'équipe, et avec l'ex tutrice qui se montre encore disponible, un planning pour les semaines suivantes afin qu'il ait des contacts réguliers avec nous et qu'il se sente soutenu. Nous veillons à ritualiser les contacts, à l'introduire dans nos activités collectives, pour qu'il puisse re créer du lien.

La mise en place de ce cadre permettra de diminuer le niveau d'anxiété, tant chez le jeune que chez les intervenants.

Durant les premières semaines de notre accompagnement, il a fallu entamer le travail éducatif et les démarches sociales malgré les nombreuses manifestations de fragilité psychique (discours incohérents, consommation de cannabis, plaintes physiques et morales, perturbation du rythme jour/nuit,...). C'est un travail de grande patience pour les intervenants d'entendre et de comprendre sa souffrance, tout en arrivant à le mobiliser pour répondre aux obligations liées à sa situation administrative.

Dans cette situation, nous avons plusieurs fois questionné nos référentiels d'autonomisation face au besoin de Zaidula d'être « porté » plus que ce que nous sommes habitués à le faire. Néanmoins, nous avons compris que si nous précipitons les choses, nous allions, jeune et intervenants, nous épuiser.

Durant les premiers mois, nous avons donc accepté la pédagogie des petits pas et l'importance de la création du lien. Zaidula a pu s'appuyer sur ce cadre contenant et sécurisant pour avancer...à son rythme...avec des allers et retours dans ses projets.

Fin 2023, après plus de 6 mois d'accompagnement, nous avons pu faire le

bilan de la situation. Comme prévu, la question du lien a été centrale dans notre suivi. Zaidula identifie maintenant Mentor-Escale et son équipe comme des personnes ressources et de confiance, ce qui est un réel levier dans l'accompagnement.

Tout doucement, nous construisons autour de lui un réseau de soutien (médical, psy) mais aussi de projet (école/formation, sport ...). Nous travaillons avec la fragilité du jeune et des projets mis en place, mais nous nous appuyons aussi sur ses forces et sur tout ce qui lui permet de tenir debout malgré tout.

2024 sera une année de transition, le projet tremplin étant temporaire. Il nous faudra donc ensemble, continuer à réfléchir et construire l'accompagnement pour permettre à Zaidula de vivre les futurs changements dans la continuité et non dans la rupture. "

Michèle
Coordinatrice de l'antenne de Bruxelles

D) Préoccupations des jeunes

Parmi les nombreuses préoccupations des jeunes, nous en avons pointé deux particulièrement criantes en 2023 : l'accès à un logement décent et la baisse du pouvoir d'achat.

L'accès à un logement décent

Droit fondamental

Tous les jeunes souhaitent pouvoir retrouver un lieu de vie dans lequel ils pourront se sentir bien. Habiter dans un logement décent est la base essentielle pour pouvoir se lancer dans de nouveaux projets en toute sécurité. Cela vaut pour tout le monde, et d'autant plus pour la population que nous accompagnons qui vit "entre deux mondes " depuis des années.

Le droit au logement est un droit fondamental qui, aujourd'hui, est de moins en moins accessible. La crise du logement que connaissent les grandes villes, dont Namur et Bruxelles, a un impact indéniable sur les jeunes que nous accueillons. Cela résulte en partie du manque criant de logements à prix modérés.

A Bruxelles, ce sont des dizaines de milliers de personnes qui sont coincées sur des listes d'attente pour un logement dans un parc immobilier social qui n'évolue pas malgré l'augmentation démographique constante. En 2022, on parlait déjà d'un temps d'attente de 12 ans pour l'accès à un studio/logement une chambre, ce que recherchent la plupart des jeunes accompagnés par Mentor-Escale.

En 2023, nous avons pris contacts avec plus d'une dizaine d'agences immobilières sociales pour tenter de créer de nouvelles collaborations. Malheureusement, la saturation de ces services ne nous a pas permis d'aboutir à un partenariat.

Cette situation génère une nette diminution de l'installation des jeunes à Bruxelles.

À Namur, le contexte démographique est sensiblement différent. Si on constate une augmentation de la difficulté à trouver des logements, celle-ci reste raisonnable et n'a pas empêché en 2023 les jeunes qui le désiraient de s'installer à Namur.

Accompagnement à la recherche logement

Nous proposons aux jeunes un accompagnement autour de la recherche d'un logement privé. Soucieux de mettre à leur disposition un maximum d'outils, nous travaillons avec eux les critères qui doivent guider leur recherche (prix, possibilité de domiciliation, etc.), la rédaction de courriels de candidature et le vocabulaire à adopter lors d'un appel téléphonique. Différents moyens de recherche sont expliqués pour favoriser l'accès à un logement.

Aussi, nous tentons d'accompagner les jeunes lors des visites dans le double objectif de les sensibiliser aux points d'attentions à avoir mais aussi de montrer aux propriétaires que le jeune est soutenu par notre service.

Lors de visites de biens immobiliers privés, les jeunes se retrouvent face à un grand nombre

d'autres candidats locataires avec la même demande mais avec moins de facteurs discriminants (ressources, origines, maîtrise de la langue ...). Enfin, contrairement à d'autres franges de la population, ils ne peuvent pas compter sur un proche qui pourrait se porter garant pour eux. Dès lors, les recherches se soldent rarement par une réponse positive.

Nous partageons la frustration de certains jeunes de ne pas pouvoir accéder à un logement décent. Nous réfléchissons alors avec eux aux possibilités telles que le logement chez un ami, l'accès à des hébergements d'urgence (eux aussi saturés), ...

Cadre de collaboration Mentor-Escale / propriétaires

Afin de favoriser le lien entre les jeunes et les propriétaires, l'équipe de Bruxelles a construit un cadre qui devrait permettre de diminuer la méconnaissance/le stress des propriétaires à louer leurs biens à des jeunes réfugiés.

Dans ce cadre, l'équipe de Mentor-Escale propose d'être en quelque sorte un garant moral : sur base d'un accord préalable entre le jeune, le propriétaire et notre ASBL, nous nous engageons à accompagner davantage le jeune pendant les premiers mois au sein du logement. A l'issue de la première année, le propriétaire peut décider de poursuivre la location sans notre suivi car il a appris à connaître le jeune et à lui faire confiance, soit ne pas renouveler le contrat de bail.

Ce projet ne va pas régler la question du manque de logements dans les grandes villes mais nous espérons qu'il permettra d'amorcer quelques rencontres locataires/propriétaires qui ne se seraient pas faites autrement.

Projet « Boondael »

Depuis 2018, nous avons un projet de colocation mixte entre (Ex) MENA et jeunes travailleurs grâce à un propriétaire nous ayant proposé des chambres à louer dans une maison située Chaussée de Boondael à Ixelles. Le projet garanti à la fois l'accès de jeunes à un logement, tout en assurant un revenu locatif suffisant au propriétaire. Cette colocation est l'occasion pour les jeunes que nous accompagnons de disposer d'un logement à loyer raisonnable, mais surtout de tisser des liens et d'avoir la possibilité grâce aux contacts liés avec leurs colocataires de s'intégrer dans la société belge.

En 2023, 2 jeunes ont partagé ce bien avec 5 jeunes travailleurs.

Nous sommes toujours prêts à reproduire cette expérience avec d'autres propriétaires afin d'ouvrir des pistes de logement pour les jeunes que nous accompagnons.

La banque alimentaire et la baisse du pouvoir d'achat

Depuis plusieurs années, les jeunes accompagnés par notre ASBL ont la possibilité de disposer des dons alimentaires et d'hygiène via notre petite banque alimentaire.

Celle-ci est alimentée par deux partenaires, la Banque alimentaire de Bruxelles-Brabant ainsi que le Fond Européen d'Aide aux Démunis (FEAD). Ils nous offrent régulièrement des vivres non périssables, ainsi que quelques produits d'hygiène de base, que les jeunes peuvent venir chercher gratuitement dans nos bureaux.

En 2023, nous avons observé une recrudescence de l'utilisation de ce service. Les jeunes que nous accompagnons sont de plus en plus confrontés à des fins de mois difficiles. L'augmentation des coûts (alimentaires, énergie, transport...) a un impact important sur leurs budgets. Le recours à la banque alimentaire est une réponse à cette difficulté.



E) Parrainage

A côté de ses axes principaux que sont le suivi individuel, la permanence sociale et le collectif, Mentor-Escale développe de petits projets annexes tels que le parrainage. Aujourd'hui, ce projet est mis en place au sein de l'antenne de Namur. Pour les jeunes de l'antenne de Bruxelles, nous collaborons avec l'ASBL Mentor Jeunes.

Le projet de parrainage permet de mettre en relation les jeunes que nous accompagnons et qui le souhaitent avec des citoyens belges. Familles avec enfants, personnes célibataires, retraités, ... toute personne qui marque un intérêt pour notre public et notre méthodologie de travail est la bienvenue.

Dans un premier temps, nous échangeons avec les jeunes intéressés pour identifier leurs attentes, afin de mettre en place le parrainage le plus adéquat.

Après une ou deux rencontres au sein de nos locaux avec le/les futur(s) parrain(s)/marraine(s), nous nous rendons à leur domicile pour leur parler plus précisément du/de la jeune que nous avons l'intention de leur présenter par la suite.

La dernière étape du processus est de rassembler tout le monde autour de la table : le jeune, la famille de parrainage et les intervenants de Mentor-Escale. Un moment que nous tentons de rendre le plus convivial possible.

Le parrain/la marraine ne doit pas se substituer au rôle du tuteur ou de l'intervenant(e) social(e). Nous sommes bien ici dans le domaine de l'affectif et de la réciprocité. Le parrain/la marraine est là pour partager des moments de détente avec le jeune, lui faire découvrir la vie et la culture belge, lui permettre de rompre son isolement, ou encore pour le soutenir et l'écouter.

Les parrainages que nous accompagnons débouchent souvent sur de belles histoires. Certains jeunes finissent par faire partie à part entière de la famille, d'autres ont des contacts plus occasionnels, mais le principal pour nous est que chacun se sente bien et s'épanouisse dans cette relation.

Chiffres de 2023

- Au 01/01/2023, 7 parrainages étaient encore en cours. Ils ont tous été clôturés dans le courant de l'année 2023. 6 ont évolué vers des parrainages autonomes et 1 s'est soldé par un échec.
- Nous avons lancé 3 nouveaux parrainages en 2023 qui étaient toujours en cours au 31/12/2023.
- Nous avons aussi rencontré 3 potentielles familles de parrainage pour lesquelles le projet n'a pas abouti.
- Un parrainage a été initié en 2023 avec un jeune qui fréquente l'antenne de Bruxelles en collaboration avec l'ASBL Mentor Jeunes.

==> Objectif 2024 : donner un nouveau souffle de visibilité au projet de parrainage et rencontrer de nouvelles familles, plusieurs jeunes étant en attente de pouvoir démarrer cette belle aventure !



II Permanence sociale

A) Permanence sociale

Cet accueil permet d'offrir à toute personne qui s'y présente une première analyse de la situation et une orientation si nécessaire. Si les travailleurs sont formés à la spécificité des MENA, ils disposent également d'une solide base d'accompagnement social généraliste.

À Bruxelles et Namur

Au cours de cette année, 790 entretiens et démarches ont eu lieu dans le cadre de la « permanence sociale ». Pour les 151 bénéficiaires inscrits à la permanence, nous tendons à la recherche de solutions correspondant à leurs besoins et à leur réalité.

L'aide proposée varie en fonction de la situation du jeune : accompagnement dans les démarches, écoute, orientation. Celles-ci concernent généralement des questions liées à son quotidien, son rapport aux diverses institutions (CPAS, Commune, Actiris, SPF finances, Engie, ...), sa santé (mutuelle, maison médicale, soins, ...) ou encore ses perspectives d'avenir en matière de projet social et professionnel.

Nous gardons à l'esprit de toujours faire les démarches avec le jeune afin qu'il puisse, à terme, les réaliser seul. En procédant de la sorte, le jeune crée autour de lui un réseau de services vers lesquels se tourner à l'avenir en cas de besoin.

Parfois, le jeune est amené à se présenter plusieurs fois à la permanence sociale. Afin de veiller à la continuité du suivi, nous utilisons le programme File Maker qui prévoit une fiche signalétique par jeune et nous permet de recenser les informations importantes et nécessaires. Nous disposons également d'une adresse e-mail commune à tous les intervenants permettant de centraliser et suivre tous les échanges effectués par voie électronique.

Dans la mesure où nous ne pouvons répondre de façon adéquate à une demande plus spécifique dans le cadre de la permanence sociale, nous orientons alors le jeune dans un service qui pourra l'accompagner correctement dans ses démarches. Dans certaines situations, nous pouvons lui proposer un accompagnement social (point B.).

Certains jeunes découvrent notre permanence sociale par le bouche-à-oreille. Les activités collectives sont aussi parfois une porte d'entrée pour découvrir la permanence sociale et y recourir. L'inverse est également valable, les jeunes se présentant à notre service pour bénéficier de la permanence sociale, alimentent aussi le groupe des participants aux activités collectives.

Nous observons que les jeunes se présentant au bureau pour la permanence sociale aiment aussi passer du temps dans notre espace accueil qui se veut chaleureux et accueillant. C'est l'occasion pour eux de rompre l'isolement en discutant avec des amis présents dans nos locaux ou de faire connaissance avec de nouvelles personnes. Des boissons chaudes, des jeux de société, un kicker ainsi qu'une connexion au wifi sont également mis à leur disposition.

Le profil des bénéficiaires

La permanence sociale est conçue principalement à destination de jeunes exilés âgés de 16 à 26 ans. En dehors de l'âge, le profil des bénéficiaires est relativement proche des profils du suivi individuel.

Comme pour les bénéficiaires du suivi individuel, notre public de la permanence sociale est très majoritairement masculin (10 filles et 141 garçons). Cela s'explique en partie par le fait que les anciens bénéficiaires du suivi individuel, mais aussi leurs amis, fréquentent majoritairement la permanence sociale.

Cela se vérifie d'ailleurs dans une certaine mesure pour les pays d'origine : les Afghans (55%), les Guinéens (13%) et les Erythréens (10%) fréquentent majoritairement la permanence sociale, tout comme ils sont majoritairement bénéficiaires du suivi individuel à l'autonomie. Concernant l'âge des bénéficiaires, contrairement au suivi individuel, la permanence sociale est très majoritairement sollicitée par des personnes majeures (94%). Cela s'explique de nouveau notamment par le fait qu'elle est fréquentée par nos anciens suivis individuels, qui reviennent avec certaines questions ponctuelles.

Grâce à la permanence sociale, ces jeunes continuent à avoir un point de chute en cas de besoin. Cela évite une rupture supplémentaire et permet une transition plus douce dans leur parcours vers l'autonomie. Ayant déjà une bonne accroche avec notre service et connaissant déjà l'équipe de travailleurs sociaux, les jeunes se sentent à l'aise et viennent plus facilement poser leurs questions.



B) Accompagnement social

En 2023, sur Bruxelles, nous avons décidé de mettre en place une offre de service supplémentaire pour notre public. En effet, suite à la diminution des demandes dans le cadre du suivi individuel qui s'explique en partie par la crise du logement, nous avons choisi de développer la possibilité d'offrir à certaines jeunes un accompagnement social lorsque nous identifions des situations plus complexes lors des permanences sociales.

Qu'est ce que l'accompagnement social ?

Ce nouveau service consiste à proposer aux jeunes de travailler la problématique qu'ils rencontrent en dehors de la permanence sociale, sur rendez-vous et avec une personne référente. Cela permet au travailleur social de comprendre la situation en profondeur, d'offrir un accompagnement individualisé au bureau ou en dehors de nos locaux si cela s'avère nécessaire.

Notre objectif est toujours de travailler l'autonomisation des jeunes. Prendre le temps de décortiquer la question, d'accompagner le jeune à l'extérieur, de créer du lien, sont des outils qui permettent cette autonomisation.

Lors du premier RDV, l'assistante sociale va identifier les besoins du jeune, fixer avec lui les objectifs de travail et l'accompagner jusqu'à ce que la situation soit résolue. Le jeune est accompagné par la même assistante sociale pendant toute la durée de l'accompagnement. Lorsque les objectifs sont atteints, le jeune est alors redirigé vers la permanence sociale pour ses questions ponctuelles.

Notre expérience avec les MENA nous a permis de développer une approche qui tient compte de la complexité du fonctionnement institutionnel du pays d'accueil. Dès lors, notre accompagnement social se fait à la fois autour des demandes des jeunes, mais également dans un souci de développer leur autonomie dans ce nouveau contexte.

Une situation type

Samy a 21 ans quand il se présente en permanence sociale. Suite à la crise de l'accueil, Samy n'a pas été pris en charge dans une des structures d'accueil gérée par Fedasil. Durant tout le temps de sa procédure, il a vogué entre différents hébergements d'urgence.

Lorsqu'il a reçu une réponse positive à sa demande de protection internationale, Samy se trouvait encore à la rue. Grâce à son réseau et à une assistante sociale d'un hébergement d'urgence, il avait pu obtenir une adresse de référence et entamer les démarches auprès d'un CPAS, mais tout restait encore à faire.

Il lui a alors été proposé un accompagnement social afin d'aller au bout des démarches. Maintien du droit, domiciliation, ouverture d'un compte en banque, inscription à la mutuelle, sont autant de démarches dans lesquelles l'assistante sociale de Mentor-Escale s'est impliquée.

Cet accompagnement a aussi été l'occasion pour Samy de prendre connaissance de nos activités collectives et de participer à quelques-unes de celles-ci, synonyme d'ouverture vers l'extérieur et de diminution de l'isolement social.



III

L'axe collectif

A) Introduction

La particularité de notre ASBL réside dans le fait d'associer suivi individuel et pôle collectif. C'est une réelle plus-value dans le sens où cette forme d'accompagnement permet aux jeunes de faire part de leur réalité, des difficultés rencontrées individuellement et d'y apporter une réponse collective.

En effet, par le biais du collectif, les jeunes vont pouvoir développer davantage leur réseau formel et surtout informel. Il vont faire des rencontres qui seront porteuses et permettront de rompre l'isolement vécu au quotidien. Ces rencontres avec d'autres jeunes et/ou adultes de cultures, de religions différentes permettent de développer leur esprit critique et leur tolérance.

De plus, donner la possibilité aux jeunes de prendre part, de co-construire ou de créer un projet est un moyen pour eux de se rendre acteur de la société afin qu'ils s'y sentent à leur place, et qu'ils gagnent confiance en eux et en leurs capacités. Par ce biais, ils apprennent le travail en équipe et la solidarité.

Enfin, notre travail vise tant l'éducation plus formelle grâce aux différentes séances de sensibilisation et de formation au grand public comme aux MENA, que l'éducation moins formelle via l'apprentissage par les pairs lors des moments d'échanges et de rencontres.

Concrètement, un planning d'activités (sportives, culturelles, solidaires, ...) est élaboré en début d'année, à l'aide des idées et contributions des jeunes (lors de discussions informelles, en fonction des activités précédentes ayant rencontré le plus de succès, etc.). Ce planning est flexible, chaque jeune est invité à proposer des modifications au gré de ses envies. Les activités du mois sont ensuite mises en avant via différents canaux : sur un tableau à l'accueil et sur les réseaux sociaux. Chaque semaine, les jeunes inscrits au collectif reçoivent un SMS avec les activités de la semaine. Ils peuvent s'y inscrire en répondant simplement au SMS, ou en se présentant dans nos bureaux.

L'année écoulée a permis à Mentor-Escale de repenser son axe collectif et de l'adapter au maximum à son public et à ses besoins spécifiques.

Par exemple : on constate une baisse de fréquentation de nos jeunes à nos activités

Pistes de solutions : focus sur notre communication, attention particulière aux potentielles perturbations externes (une météo pluvieuse, le ramadan, etc.), inscriptions aux activités par petits groupes, etc.

B) Nos hypothèses de travail

Mentor-Escale est reconnue comme groupement de jeunesse par la FWB. Cette reconnaissance permet notamment de prendre chaque année le recul nécessaire sur cet axe collectif, et de se réajuster pour que ce dernier réponde au mieux aux enjeux spécifiques de notre public. Ces dernières années, Mentor-Escale suit ces trois hypothèses de travail pour son axe collectif :

Comprendre son environnement pour en devenir acteur

Objectif : mettre en place des actions favorisant tantôt la découverte de nouveaux horizons, tantôt une meilleure compréhension du fonctionnement de notre société afin que les jeunes puissent y prendre un rôle actif.

Rendre les jeunes “acteurs” et non “consommateurs” de nos actions est d’une importance primordiale. Avec un passé “d’aidé” souvent lourd à porter, ils sont souvent très reconnaissants et fiers de pouvoir eux-mêmes se rendre utiles. Nous souhaitons donc continuer de proposer des activités et actions qui responsabilisent les jeunes, les aident à comprendre le monde qui les entoure et leur permettent de s’exprimer.

Permettre une société plus inclusive

Objectif : sensibiliser les citoyens aux réalités des MENA. Créer d’avantage de ponts et des rencontres entre des publics qui n’ont pas l’habitude de se côtoyer.

Nous considérons qu’un grand nombre de nos actions répondent à cet objectif. Chaque activité qui met les jeunes en contact avec un public externe a un impact positif sur l’image que ce dernier peut avoir sur les MENA.

Créer l’épanouissement par le lien social

Objectif : organiser des activités qui permettent l’épanouissement des jeunes à travers la création de liens et d’interactions sociales.

La création de liens est évidemment l’objectif principal de l’axe collectif de Mentor-Escale. Notre public est souvent fort isolé, et il y a un besoin important qu’il tisse un réseau avec d’autres jeunes, d’autres associations, et avec les travailleurs de Mentor-Escale pour renforcer la confiance en notre institution.

C) Coup d'oeil sur le collectif en 2023

En chiffres

En 2023, **91 activités collectives** ont été organisées sur les deux antennes, auxquelles **125 jeunes** ont participé. On compte 91% d'hommes et 9% de femmes, ressortissants de plus de 9 pays différents. Concernant les âges, **83% d'entre eux étaient majeurs, 17% étaient encore mineurs.**

Diagnostic de l'axe collectif

En 2023 l'équipe a rassemblé 3 fois des jeunes impliqués chez Mentor-Escale dans le but de réaliser un "diagnostic" de notre axe collectif. Outre la fierté des jeunes participants d'être considérés comme "experts du pôle collectif" et que l'on donne tant d'importance à leur parole, ce projet a donné vie à des pistes d'actions très intéressantes. En voici quelques-unes :

- Importance de contacter les jeunes avec des messages personnalisés, pas uniquement avec des stories sur les réseaux sociaux. Ils comprennent mieux aussi lorsque l'on met des images de l'activité, le français n'étant pas toujours facile à lire pour eux.
- Ils aiment beaucoup les activités ludiques, et confirment que pour eux c'est aussi un apprentissage. Le fait par exemple d'aller en groupe au bowling leur permet de comprendre comment ça marche, et d'éventuellement s'y rendre par eux-mêmes ensuite.
- Ils sont en demande d'activités qui les forment : séances collectives sur le permis de conduire, EVRAS, etc.

Activités solidaires

Un nouveau partenariat a émergé fin 2023 avec l'ASBL Cuistots Solidaires. Nous nous rendons chez eux avec un groupe de 3 à 5 jeunes et cuisinons ensemble des repas pour les plus démunis qui seront distribués le soir même.

Les jeunes ont marqué beaucoup d'intérêt pour cette activité, qui nous semble intéressante sur plusieurs aspects : les jeunes se sentent utiles et valorisés de faire une bonne action, ils apprennent à cuisiner de nouvelles choses avec des produits accessibles, et ils créent du lien entre eux et avec les bénévoles de l'association en cuisinant dans une ambiance très accueillante et conviviale.



Activités cuisine

Les activités cuisine remportent toujours un franc succès auprès de notre public. Leur impact est très intéressant car cela répond à plusieurs missions de Mentor-Escale : autonomiser les jeunes (leurs apprendre à cuisiner, faire les courses,...) et renforcer leurs liens avec d'autres jeunes ou avec l'équipe.



Sports

Le foot est LA pratique sportive qui remporte le plus de succès auprès des jeunes. Cette activité a beaucoup de retombées positives : aider les jeunes à se défouler/à se libérer des soucis du quotidien, apprendre à fonctionner en équipe, le fair-play, etc.

En 2023, plusieurs activités ponctuelles ont été organisées, notamment 2 grands tournois de foot réunissant des jeunes de tous les horizons.

Camps de vacances

Chaque année nous organisons des camps de vacances avec les jeunes. En 2023, nous avons eu l'occasion d'organiser trois séjours résidentiels : à Bouillon, Ovifat et Chevetogne.

Ces moments de vie en communauté sont riches d'échanges interculturels et prônent le vivre et le faire ensemble.

Concours vidéo sur la thématique du racisme

En partenariat avec la CIJ (cellule ixelloise de la jeunesse), un groupe de 5-6 jeunes a participé à l'élaboration d'un court métrage dans le cadre du concours "à film ouvert" organisé par Media animation, sur le thème de l'interculturalité et du racisme.

Nous avons rencontré plusieurs fois le groupe pour parler de racisme, de ce qui les touche, de ce qu'ils ont envie d'exprimer, pour ensuite définir tous ensemble un scénario et apprendre à réaliser un film (de l'utilisation de la caméra, au jeu d'acteur, au montage).

Les jeunes étaient très fiers de présenter le résultat de leur travail sur grand écran au cinéma, et, selon les travailleurs, le processus de création fut tout aussi riche que le résultat. À la demande des jeunes, il est prévu de reconduire ce projet en 2024.









V Financements

Les fonds de Mentor-Escale proviennent à la fois de subsides accordés à l'association par différents niveaux de pouvoir belges et européens, de partenariats privés, de dons d'entreprises et de particuliers ainsi que de recettes d'événements organisés par l'ASBL. Nos comptes sont audités par un réviseur d'entreprises.

A) Financements publics

En 2023, plusieurs organismes publics ont financé différents projets de Mentor-Escale.

- **Le fonds AMIF** nous a soutenus pour l'accompagnement à l'autonomie des MENA et ex-MENA.
- **Le Ministère de l'Aide à la Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles** a soutenu le suivi individuel à l'autonomie et le projet expérimental de logements tremplin à Forest (4 places).
- Nous avons bénéficié d'une **aide ILI (Initiative Locale d'Intégration) de la Wallonie** pour l'accompagnement à l'autonomie des ex-MENA au sein de notre antenne de Namur, mais aussi l'organisation d'une permanence sociale, d'un volet interculturalité comportant notamment un petit projet de parrainage.
- **La Région Wallonne** nous a également soutenus via une subvention facultative pour l'accompagnement à l'autonomie des MENA ainsi qu'une subvention dans le cadre de la crise ukrainienne.
- **La Région bruxelloise & la Wallonie** nous ont octroyé des aides à l'emploi (APE, ACS).
- Dans le cadre de notre agrément comme groupement de jeunesse, **la Fédération Wallonie-Bruxelles** nous a octroyé, via le service de la jeunesse, une subvention à l'emploi.
- **La Commission communautaire commune (COCOM)** nous a accordé un agrément comme Centre d'Aide aux Personnes pour renforcer l'accueil et l'orientation de première ligne ainsi que le suivi individuel des jeunes. En 2023, ce soutien a été complété par un budget dans le cadre des subventions facultatives.
- **Le Fonds Maribel Social** du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale nous a octroyé les fonds nécessaires à la rémunération de trois travailleurs à temps plein.
- **Les Fonds sociaux du secteur Non Marchand fédéraux et bicommunautaires (FE.BI)** nous ont permis de financer la supervision de l'équipe ainsi que des formations pour les travailleurs.
- **La Commune d'Ixelles** nous a soutenus pour nos frais de fonctionnement à Bruxelles.
- **Le CPAS de Namur** a soutenu des activités collectives avec les jeunes.

B) Partenariats avec le secteur privé

Parallèlement à ces financements publics, plusieurs partenariats ont pu être développés, ainsi :

- **La Fondation Collibri** du Groupe Colruyt a apporté son soutien au projet autonomie de Mentor-Escale. Ce financement a été clôturé en août 2023 après de nombreuses années de soutien. Un grand merci.
- **Le Fonds Houtman** nous a permis d'offrir un cadeau de fin d'année aux jeunes que nous accompagnons.
- **Le projet Power2Act de chez ENGIE** nous a soutenus pour le financement de nos camps d'été.
- **CAP 48** nous a soutenus dans le cadre de notre projet d'accompagnement à l'autonomie des jeunes.

C) Dons privés

Cette année encore, Mentor-Escale a pu compter sur le soutien financier de donateurs privés.

Comme chaque année, nous avons organisé un événement de récolte de fonds en automne 2023. Cette année c'est Wolubilis qui nous accueillait à nouveau avec un spectacle Le Voyage de Molière. Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué au succès de cet événement de près ou de loin.



Vers une politique de migration plus intégrée, grâce au FAMI



VI

Equipe

Notre ASBL ne serait pas ce qu'elle est sans l'implication de toutes les personnes qui y travaillent. Nous souhaitons remercier de tout coeur chaque membre de l'équipe qui, en 2023, a mis de l'énergie dans la poursuite de notre mission.

Auréli FIEREMANS
Directrice de l'ASBL

Edem KANGNI
Responsable administratif et financier et en charge des ressources humaines

Michel JACQUERY
Responsable des ressources humaines et en charge des subsides

Alice NDAMIYUBUHATSI
Assistante administrative

Equipe NAMUR

Pauline MULQUIN
Coordinatrice de l'Antenne de Namur

Marie MULQUIN
Assistante sociale

Géraldine POLETTA
Assistante sociale

Olive DERBAUDRENGHIEN
Assistante sociale

Amandine LEFEBVRE
Assistante sociale

Elodie STAELENS
Intervenante sociale

Nathalie KINIF
Intervenante sociale

Equipe BRUXELLES

Michèle WILLEMS
Coordinatrice de l'Antenne de Bruxelles

Pedro DIAZ
Animateur accueillant

Alice DECLERCQ
Chargée de projets

Ambre de PIERPONT
Intervenante sociale

Florence FRANS
Assistante sociale

Zelia GOOSSE
Assistante sociale

Ines MHADHEBI
Assistante sociale

Etetu MEKONNEN
Assistante sociale

Pauline PERNIAUX
Chargée de projets

Emile SONDAG
Educateur tremplin

Pauline VELLUT
Assistante sociale

Marine WEYNANTS
Assistante sociale

De nombreuses personnes sont impliquées bénévolement dans notre ASBL. Un immense MERCI à tous ceux qui donnent généreusement de leur temps, ils sont indispensables à la réussite de nos missions.

Conseil d'administration

- François CASIER
Président
- Mathieu BARBION
Secrétaire
- Valérie DESOMER
Vice-présidente
- Haby DIA
- Julien EYLETTEN
Trésorier
- Katia FOURNIER
- Fiyori MULUWE
- Filimon OKUBIT GEBREGIORGIS
- Arnaud PAQUET
- Samir SAIDKHEL
- Boubacar SIDI SOW
- Ugo WEEMAELS

Comité organisateur du spectacle

- Marie-Christine DE BRIEY
- François CASIER
- Caroline DELEVAL
- Dominique GHORAIN
- Sophie LAMMERANT
- Elisabeth MOORKENS
- Axelle THIJSSSEN
- Frédérique UYTENHOVE
- Isabelle VELGE
- Martine VELGE
- Véronique VELGE

Volontaires à Namur et à Bruxelles

- Emmanuel BEDORET
- Baudouin VAN DERTON
- Wilfried FIEREMANS
- Nadine MONMART
- Jean-Michel NOBELS
- Catherine WEYNANTS
- Jean MALINGREAU
- Daniele BIANCHI
- Françoise TITEUX
- Ariane LEBORGNE

MENTOR-ESCALE

Rue Souveraine 19
1050 Bruxelles
Tel. 02 505 32 32

Avenue Sergent Vrithoff, 141 bte 11
5000 Namur
Tel. 081 22 40 17

info@mentorescale.be / infonyamur@mentorescale.be